

ANIMALIA PROTECT® est un cabinet **indépendant** de courtage spécialisé en mutuelle santé pour animaux, chiens et chats.

Notre qualité de courtier nous permet de vous proposer des offres sélectionnées avec soin auprès de partenaires assureurs de confiance. Ces offres sont comparées dans le tableau que vous trouverez ci-après. De plus, nous serons et resterons **votre interlocuteur privilégié** pendant toute la durée de vie de votre contrat en cas de problèmes de remboursements, de litiges avec l'assureur, etc...

4,6 ★★★★★

ET NOS CLIENTS, QUE PENSENT-ILS D'ANIMALIA PROTECT® ?

[CLIQUEZ-ICI POUR CONSULTER LES AVIS](#)



Le courtier pour la mutuelle de votre animal



VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

*Voir la FAQ en dernière page.  
Vous pouvez aussi nous **contacter***



VOUS SOUHAITEZ SOUSCRIRE ?

**Contactez-nous**



Jean-Baptiste & Ornella

*Vos uniques interlocuteurs de A à Z*

09 72 55 77 23

[contact@animalia-protect.com](mailto:contact@animalia-protect.com)

*Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h*

QUI SONT NOS PARTENAIRES  
ASSUREURS ?



**CONSULTER NOS OFFRES**



# TOUTES NOS FORMULES

Document non contractuel



## COUVERTURE ACCIDENT + MALADIE

FORMULES	1	2	3 <i>TOP VENTE</i>	4	5	6	7 <i>TOP VENTE</i>	8	9	« SUR MESURE »
<b>FRAIS MÉDICAUX ET CHIRURGICAUX</b> 	60 %	70 %	80 %	90 %	100 %	<u>Frais chirurgicaux</u> seulement = 100 %	100 %			100 %. Couverture au choix : accident seul / maladie seule / accident + maladie
<b>FRANCHISE</b>	0 €/an	20 €/an	30 €/an	50 €/an	75 €/an	25 % du montant de la facture (minimum = 20 € ; maximum 106 €)	15 % du montant de la facture (minimum = 20 € ; maximum 76 €)	15 % du montant de la facture (minimum = 20 € ; maximum 76 €)	15 % du montant de la facture (minimum = 20 € ; maximum 76 €)	De 0 % à 50 % /sinistre
<b>PRÉVENTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>20 €/an : vaccination, vermifuge, antiparasitaires, stérilisation/castration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>30 €/an : vaccination, vermifuge, antiparasitaires, stérilisation/castration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>50 €/an : vaccination, vermifuge, antiparasitaires, stérilisation/castration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>80 €/an : vaccination, vermifuge, antiparasitaires, stérilisation/castration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>100 €/an : vaccination, vermifuge, antiparasitaires, stérilisation/castration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vaccination = 25 €/an</li> <li>stérilisation/castration = 100 €</li> <li>détartrage : 100 % moins franchise</li> <li>Ligaments croisés : max 450 €/animal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vaccination = 50 €/an</li> <li>stérilisation/castration = 100 €</li> <li>détartrage : 100 % moins franchise</li> <li>Ligaments croisés : max 450 €/animal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vaccination = 100 €/an</li> <li>Vermifuges, antiparasitaires = 50 % (max 50 €/an)</li> <li>stérilisation/castration = 100 €</li> <li>détartrage : 100 % moins franchise</li> <li>Obsèques/incinération = 150 €</li> <li>Ligaments croisés : max 450 €/animal</li> </ul>	<p>Vaccins, stérilisation, bilan annuel, ostéopathie, compléments alimentaires / alimentation thérapeutique, désensibilisation, vermifuge, homéopathie, phytothérapie, dépistage, détartrage, antiparasite, antipuces, anti-tiques, produits d'hygiène :</p> <p><b>50 €/an ou 100 €/an ou 150 €/an ou 200 €/an</b></p>	
<b>PLAFOND REMBOURSEMENTS</b>	1100 €/an	1500 €/an	1800 €/an	2200 €/an	2500 €/an	1500 €/an		2000 €/an	2500 €/an	De 1000 € à 2500 €/an
<b>DÉLAIS D'ATTENTE</b>	Accident = 2 jours / Maladie = 45 jours / Chirurgie = 180 jours					Accident = 30 jours / Maladie = 60 jours *		Accident = 15 jours / Maladie = 60 jours *		Accident = 15 jours ou 30 jours / Maladie = 60 jours *

**€ TARIFS : NOUS CONTACTER VIA DEMANDE DE DEVIS ou PAR MAIL ou PAR TELEPHONE.**





PayVet, le service de facilités de paiement : 100% de votre facture avancée par l'assureur lors du règlement en clinique vétérinaire ; paiement en 3 fois sans frais pour le reste à charge. \* réduction des délais de carence de 1 jour accident et 30 jours maladie pour 1€ de +/- mois.

# FOCUS SUR LES FORMULES PRÉFÉRÉES DE NOS CLIENTS

Document non contractuel



COUVERTURE  
ACCIDENT + MALADIE

FORMULES	3	7
FRAIS MÉDICAUX ET CHIRURGICAUX 	80 %	100 %
FRANCHISE	30 €/an	15 % du montant de la facture (minimum = 20 € ; maximum 76 €)
PRÉVENTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>50 €/an : vaccination, vermifuge, antiparasitaires, stérilisation/castration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vaccination = 25 €/an</li> <li>stérilisation/castration = 100 €</li> <li>détartrage : 100 % moins franchise</li> <li>Ligaments croisés : max 450 €/animal</li> </ul>
PLAFOND REMBOURSEMENTS	1800 €/an	1500 €/an
 DÉLAIS D'ATTENTE	Accident = 2 jours / Maladie = 45 jours / Chirurgie = 180 jours	Accident = 30 jours / Maladie = 60 jours *
<b>€ TARIFS : NOUS CONTACTER VIA DEMANDE DE DEVIS ou PAR MAIL ou PAR TELEPHONE.</b>		



PayVet, le service de facilités de paiement : 100% de votre facture avancée par l'assureur lors du règlement en clinique vétérinaire ; paiement en 3 fois sans frais pour le reste à charge. \* réduction des délais de carence de 1 jour accident et 30 jours maladie pour 1€ de +/-mois.



POUR POUVOIR ÊTRE ASSURÉ, VOTRE ANIMAL DOIT ÊTRE : À JOUR DE SES VACCINS ET RAPPELS + IDENTIFIÉ PAR PUCE ÉLECTRONIQUE OU TATOUAGE + EN BONNE SANTÉ.

- **Mon animal a 13 ans, puis-je l'assurer ?** Malheureusement non, l'âge limite pour adhérer est fixé à 12 ans.
- **Mon animal a 1 mois, puis-je l'assurer ?** Vous pouvez l'assurer à compter de ses 3 mois.
- **Mon animal est actuellement malade/accidenté, puis-je l'assurer ?** Oui mais les frais liés à cette pathologie ne seront pas remboursés et vous devez déclarer à l'assureur cette pathologie.
- **Mon animal sera-t-il assuré à vie ?** Oui, les garanties sont viagères.
- **J'ai plusieurs animaux à assurer, puis-je bénéficier d'une remise ?** Oui, jusqu'à 25% de réduction sur la cotisation liée à l'animal le plus jeune.
- **Quel est l'engagement de mon contrat ?** 1 an, renouvelable par tacite reconduction à sa date anniversaire/échéance.
- **Quand puis-je résilier mon contrat ?** À sa date échéance/anniversaire moyennant un préavis de 2 mois pour l'envoi de votre courrier de résiliation (en recommandé avec accusé de réception).
- **Les tarifs augmentent-ils chaque année ?** Oui chez tous les assureurs, vous recevrez un nouvel échéancier quelques semaines avant la date anniversaire/échéance de votre contrat vous indiquant votre nouveau tarif pour l'année à venir.
- **Les garanties diminuent-elles en fonction de l'âge de mon animal ?** Cela est possible, se référer aux conditions générales de votre contrat.
- **Comment déclarer un sinistre ?** Vous devez déclarer votre sinistre sur votre espace client en fournissant la facture du vétérinaire accompagnée d'une feuille de soins complétée par vos soins ainsi que par le vétérinaire.
- **Sous combien de temps serai-je remboursé ?** Entre 48h et 30 jours au plus tard.
- **Qu'est-ce que la franchise ?** C'est un montant qui n'est pas remboursé par l'assureur. Montant annuel ou appliqué à chaque demande de remboursements réalisée.
- **Qu'est-ce que les délais de carence ?** Ce sont des délais – prenant effet à la date d'effet de votre contrat – durant lesquels les garanties ne s'appliquent pas.
- **Quelles sont les garanties exclues ?** Référez-vous aux conditions générales de l'assureur auprès duquel vous souhaitez souscrire votre mutuelle santé animaux.
- **Qu'est-ce que « PayVet » ?** C'est un service de facilités de paiement proposé par notre partenaire Santevet avec des cliniques vétérinaires participantes.
- **En tant que courtier, quels sont vos honoraires ?** 0 €. Ce sont nos partenaires assureurs qui nous rémunèrent en tant qu'apporteur d'affaires.